CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46824** **VALABLE JUSQU'AU** **22/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 12/12/1988

Raison sociale : ITS TRAVAUX SPECIAUX

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 19/09/2014

Sigle : ITS

Capital : 100 000

14 IMPASSE PHILIPPE GOZOLA
85000 ROCHE SUR YON (LA)

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 1988B00667

Siret : 349 007 773 00030

Téléphone : 02 51 46 99 23 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5400841

Responsabilité légale :
SFP INVEST (805 323 706) / PIAN STIVENN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 10783447204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 10783447204

Site Internet : https://www.its-entreprise.com/

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2026

E-mail : contact@its-entreprise.com

Effectif moyen : 27 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 7 767 480 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3352	Imperméabilisation et/ou étanchéité de cuvelage au moyen de résine synthétique	22	18/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/09/2026 15:34

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.